



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/2002/2
16 juillet 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DU BOIS
Soixantième session
24–27 septembre 2002

ÉVOLUTION DU MARCHÉ EN 2002 ET PERSPECTIVES POUR 2003

(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier du débat sur les marchés des produits forestiers et des travaux de rédaction d'un compte rendu sur la situation du marché. Les délégations sont priées de présenter leurs exposés écrits sur le marché et les prévisions pour les produits forestiers dans les délais requis. Le Comité est invité à:

- Examiner l'évolution des marchés des produits forestiers;
- Rédiger un compte rendu sur le marché qui sera publié après la session;
- Formuler des commentaires sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers*.

CALENDRIER ET ORGANISATION DU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

1. La durée du débat annuel sur le marché prévu dans le cadre de la session du Comité du bois a été portée à un jour et demi à compter de 2001 pour permettre des échanges de vues plus approfondis et un examen détaillé du marché des produits forestiers. Il est prévu que le débat s'ouvre le mardi 24 septembre 2002 dans l'après-midi et se poursuive tout au long de la journée du 25 septembre 2002. Il sera consacré aux incidences des marchés sur la promotion du bois.

2. La présentation de chaque secteur du marché des produits forestiers sera précédée d'une analyse, par le secrétariat, de l'évolution comparée des trois sous-régions (à savoir la CEI, l'Europe et l'Amérique du Nord), fondée sur les réponses au questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 2002-2003. Cette présentation sera suivie par des exposés d'experts sur chaque secteur. Les participants seront alors invités à faire part de leurs vues sur l'évolution et les tendances constatées.

3. Le calendrier ci-après pourra être modifié en fonction de la durée des délibérations par secteur de marché. Les exposés seront présentés selon un ordre allant de la demande de produits aux marchés des matières premières. Une liste des orateurs et un calendrier plus détaillé seront communiqués lors de la session.

Mardi 24 septembre

- a) 15 heures Ouverture du débat sur le marché par un exposé liminaire sur les incidences des marchés sur la promotion du bois.
- b) Tableau général de la conjoncture économique dans la région de la CEE et évolution générale du marché des produits forestiers.
- c) Produits ligneux à valeur ajoutée, notamment le marché des produits du bois transformés.
- 17 heures Fin de la séance de l'après-midi consacrée au débat sur le marché (tout sujet qui n'aura pas été épuisé sera repris le mercredi).
- 17 heures - Célébration de la soixantième session du Comité du bois.
18 heures

Mercredi 25 septembre (suite du débat sur le marché)

- d) 10 heures Marché des produits forestiers certifiés.
- e) Évolution du marché des sciages résineux.
- f) Évolution du marché des sciages feuillus (feuillus des zones tempérées).
- g) Marché des bois tropicaux (produits de transformation secondaire, sciages, contreplaqués, grumes).

- h) Panneaux dérivés du bois (panneaux de particules, panneaux structuraux à grandes particules orientées, OSB), contreplaqués, panneaux de fibres de densité moyenne (MDF) et autres panneaux de fibres).
 - i) Évolution du marché du papier, du carton et de la pâte de bois.
 - j) Marché des bois ronds, y compris les grumes et le bois de trituration.
- 18 heures Fin de la séance de l'après-midi. Une pause aura lieu de 13 heures à 15 heures pour le déjeuner.

RÉDACTION DU COMPTE RENDU DU COMITÉ SUR LE MARCHÉ

4. Le calendrier ci-après est proposé pour la rédaction et l'adoption du compte rendu sur le marché, ainsi que pour la publication d'un communiqué de presse:

<u>Vendredi</u>	– matin	9 heures	Le Comité de rédaction élabore un compte rendu sur la base d'un projet du secrétariat (les services d'interprétation n'étant pas assurés ce matin-là, le secrétariat propose que le Comité de rédaction conduise ses travaux en anglais);
	– après-midi		Présentation du projet de compte rendu pour approbation par le Comité du bois. Faute de temps pour en assurer la traduction, le compte rendu sera disponible uniquement en anglais;
<u>Semaine suivante</u>			Publication du compte rendu sous la forme d'un communiqué de presse ainsi que sur le site Web du Comité, avec un tableau récapitulatif des prévisions régionales des marchés pour 2002 et 2003.

5. Le compte rendu sur le marché sera publié dans le n° 6 de la série du *Bulletin du bois* «Marchés des produits forestiers en 2002 et perspectives pour 2003» en même temps que des tableaux complets par secteur portant sur les prévisions nationales et sera disponible sur le site Web du Comité. La version électronique des exposés présentés au cours du débat sur le marché sera également téléchargée sur le site Web après la session.

6. Les années précédentes, les pays suivants siégeaient au Comité de rédaction: Allemagne, Autriche, Canada, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni et Suède. Tout autre pays qui le souhaiterait peut s'y faire représenter. Comme d'ordinaire, le Comité de rédaction disposera d'un projet de compte rendu sur le marché établi par le secrétariat.

EXPOSÉS DES PAYS SUR LE MARCHÉ

7. Qu'ils soient sous forme électronique ou écrite, les exposés des pays sur le marché sont indispensables pour un débat fructueux car ils sont le seul moyen de veiller à ce que les délégations et le secrétariat soient dûment informés de l'évolution des marchés des différents pays (faute de temps, il n'est pas possible que tous les pays présentent des exposés pendant la

session). Ils doivent parvenir, par courrier électronique, au secrétariat le **14 septembre 2002** au plus tard et ils seront affichés sur le site Web. Des suggestions pour leur présentation et les modalités d'envoi seront adressées aux délégations et affichées sur le site Web. L'attention des délégations est appelée sur les notes explicatives qui, dans l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/98), concernent le point 3.

8. Il est rappelé en particulier que les délégations doivent avoir envoyé au secrétariat, pour qu'ils lui parviennent au plus tard le **14 septembre 2002**, 120 exemplaires de leur exposé écrit sur l'évolution du marché des produits forestiers dans leur pays. Les délégations qui ne peuvent expédier les 120 exemplaires avant la date limite sont priées de les apporter à Genève. Cependant, pour son information et pour pouvoir afficher les exposés sur le site Web, le secrétariat doit impérativement en recevoir la version électronique (ou, en dernier ressort, un exemplaire par télécopie) avant la date limite (il est à noter que les exposés ne peuvent pas être photocopiés pendant la session), à l'adresse suivante:

Section du bois
Division du développement du commerce du bois
Commission économique pour l'Europe de l'ONU
Palais des Nations
CH - 1211 Genève 10, Suisse
Téléphone: + 41 22 917 2874
Télécopie: + 41 22 917 0041
Courrier électronique: info.timber@unece.org

9. Le Comité du bois accorde une haute priorité à l'«étude des marchés des produits forestiers et prévisions à court terme» (09(B).1.3, priorité 2 du programme de travail) et à la «collecte des statistiques et publication du *Bulletin du bois*» (priorité 1 du programme de travail). La mesure dans laquelle le secrétariat pourra s'acquitter de ces mandats très importants dépendra directement de la promptitude et de l'exhaustivité des réponses aux questionnaires, tels qu'ils ont été mis au point et approuvés par les pays membres. Il est rappelé aux délégations que la date limite pour l'envoi des réponses au questionnaire du Comité du bois est le **1^{er} septembre 2002**: elles sont donc priées de veiller au respect des délais fixés.

10. Il sera impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité à temps pour la session si les prévisions ne sont pas toutes reçues avant cette date. Par nature, les données requises pour le débat sur le marché (prévisions pour l'année en cours et l'année suivante) ne peuvent reposer sur un état complet des connaissances, à la différence des données historiques demandées par exemple au moyen du Questionnaire sur le secteur forestier. Il est donc tenu compte du fait que les chiffres communiqués par les correspondants nationaux sont des **estimations**. Lorsqu'il utilise ces prévisions, le secrétariat en reconnaît systématiquement le caractère estimatif et prend en compte *la date* à laquelle elles ont été faites de manière à éviter tout malentendu.

PRODUITS FORESTIERS – REVUE ANNUELLE DU MARCHÉ, 2001-2002

11. Le document «Produits forestiers – Revue annuelle du marché, 2001-2002», *Bulletin du bois* – Volume LV (2002), n° 3, sera publié en anglais avant la session pour servir de document de travail pour le débat sur le marché. Afin que les représentants puissent prendre connaissance de son contenu en temps voulu, il a été chargé sur le site Web du Comité

(<http://www.unece.org/trade/timber>). La version complète de la *Revue annuelle du marché* n'étant disponible ni en français ni en russe, un résumé analytique établi dans les trois langues sera affiché sur le site Web et communiqué lors du débat sur le marché.

12. La *Revue annuelle du marché* contient plusieurs chapitres spéciaux et il est prévu que leurs auteurs présentent, dans certains cas, des exposés pendant le débat. Les délégations sont invitées à proposer des sujets susceptibles de faire l'objet de futurs chapitres spéciaux: problèmes actuels, faits nouveaux, tendances, marchés spécifiques de produits forestiers dans la région de la CEE ou ailleurs. Le secrétariat attend avec intérêt d'éventuels commentaires sur la *Revue*.

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DU MARCHÉ ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS

13. L'équipe tiendra sa deuxième réunion juste avant la session du Comité, du 23 au 25 septembre 2002, et ses membres participeront au débat du Comité sur le marché les 24 et 25 septembre 2002. Le Comité sera informé des résultats de la réunion de l'équipe (au titre du point 7 de l'ordre du jour provisoire) et sera invité à faire des observations préliminaires.
